

## THEME 1- L'EUROPE FACE AUX REVOLUTIONS

### ACTIVITE 4 : LE CONGRES DE VIENNE REGLE LE SORT DE L'EUROPE EN 1815



#### Compétences travaillées :

Prélever des informations dans un texte

Savoir citer un texte

Utiliser ses connaissances pour expliquer un texte

Organiser ses idées, son propos (en fonction d'une consigne et en suivant un plan)

**Consigne unique :** A partir de ces documents, montrez quels furent les acteurs, les objectifs et les réalisations du congrès de Vienne organisé par les grandes puissances européennes. Concluez en présentant quelques-unes de leurs limites.

#### Questions pour aider à la compréhension du corpus documentaire

*Conseils : Choisissez des couleurs pour chacune des questions (ou parties de questions) et soulignez/surlignez les informations correspondantes dans les documents. Notez en marge ce que vous comprenez en reformulant les idées principales.*

- 1) Quelle est la situation de la France et de l'Europe quand commence le congrès de Vienne ? (doc. 1)
- 2) Quels sont les objectifs fixés par ce congrès ? (doc. 1)
- 3) Quelles critiques furent adressées au congrès de Vienne selon ces caricatures ? (doc. 2)

-----

#### Doc.1- La France, le traité d'avril 1814 et le congrès de Vienne, vus par Talleyrand

Talleyrand est le représentant de la France au congrès de Vienne. Il fait ici son compte-rendu au roi Louis XVIII sur ce congrès.

La France, en avril 1814, était occupée par trois cent mille hommes de troupes étrangères, que cinq cent mille autres étaient prêts à suivre. Il ne lui restait au dedans qu'une poignée de soldats qui avaient fait des prodiges de valeur, mais qui étaient épuisés. [...] Dans un tel état de choses, il fallait à tout prix faire cesser les hostilités par la conclusion d'un armistice : il eut lieu le 22 avril. Cet armistice n'était pas seulement nécessaire ; il fut un acte très politique. Il fallait avant tout qu'à la force les alliés pussent faire succéder la confiance, et pour cela il fallait leur en inspirer. Cet armistice, d'ailleurs, n'ôtait rien à la France qui pût être pour elle un secours présent ou même éloigné [...] Le traité du 30 mai ne fit perdre à la France que ce qu'elle avait conquis, et pas même tout ce qu'elle avait conquis dans le cours de la lutte qu'il terminait. [...] Tous les intérêts directs de la France avaient été réglés, tandis que ceux des autres états étaient restés subordonnés aux décisions d'un futur congrès.

La France était appelée à ce congrès, mais lorsque ses plénipotentiaires y arrivèrent, ils trouvèrent que des passions [...] s'étaient ranimées depuis sa conclusion, et peut-être même par une suite des regrets qu'il avait laissés aux puissances. Aussi continuaient-elles à se qualifier d'alliées, comme si la guerre eût encore duré. Arrivées les premières à Vienne, elles y avaient pris, par écrit, [...] l'engagement de n'admettre l'intervention de la France que pour la forme. [...] On voulait donc que la France jouât au congrès un rôle purement passif ; elle devait être simple spectatrice de ce que l'on y voulait faire, plutôt qu'elle ne devait y prendre part. Elle était toujours l'objet d'une défiance que nourrissait le souvenir de ses envahissements successifs, et d'une animosité qu'excitait le sentiment des maux que, si récemment encore, elle avait répandus sur l'Europe. On n'avait point cessé de la craindre, on était encore effrayé de sa force, et l'on croyait ne pouvoir trouver de sécurité qu'en coordonnant l'Europe dans un système uniquement dirigé contre elle. [...]

Bonaparte avait détruit tant de gouvernements, réuni à son empire tant de territoires et tant de populations diverses, que, lorsque la France cessa d'être l'ennemie de l'Europe, et rentra dans les limites hors desquelles elle ne pouvait conserver avec les autres Etats des rapports de paix et d'amitié, il se trouva sur presque tous les points de l'Europe de vastes contrées sans gouvernement. Les états qu'il avait dépouillés sans les détruire entièrement ne pouvaient recouvrer toutes les provinces qu'ils avaient perdues, parce qu'elles avaient en partie passé sous la domination de princes qui, depuis, étaient entrés dans leur alliance. Il fallait donc, pour que les pays devenus vacants par la renonciation de la France eussent un gouvernement, et pour indemniser les Etats qui avaient été dépouillés par elle, que ces pays leur fussent partagés. Quelque répugnance que l'on dût avoir pour ces distributions d'hommes et de pays, qui dégradent l'humanité, elles avaient

étée rendues indispensables [...] Le traité de Paris portait que ces dispositions seraient faites de manière à établir en Europe un équilibre réel et durable.

Aucune puissance ne niait qu'il fallût se conformer à ce principe ; mais les vues particulières de quelques-unes les abusaient sur les moyens de remplir l'objet. [...] La révolution n'avait point borné ses effets au seul territoire de la France. Elle s'était répandue au dehors par la force des armes, par des encouragements donnés à toutes les passions [...]. Depuis que Bonaparte était maître de la France, non-seulement le fait de la conquête suffisait pour ôter la souveraineté, mais on s'était accoutumé à voir de simples décrets détrôner des souverains, anéantir des gouvernements, faire disparaître des nations entières.

Source : Extraits du début du *Rapport fait au roi Louis XVIII pendant son voyage de Gand à Paris*, par Talleyrand, fait en juin 1815

## Doc. 2- Deux représentations satyriques du congrès de Vienne datant de 1815

*La Balance politique*

- 1 : Angleterre : « Nous ne les paierons que 3 shillings par tête »
- 2 : Prusse : « J'en prendrai la moitié »
- 3 : Autriche : « J'y consens pour qu'on me laisse sur le Pô » [le Pô est un faible qui coule au nord de l'Italie actuelle]
- 4 : Russie : « J'ai ma Pologne en pièces »
- 5 : Talleyrand, représentant de la France : « Je n'en demande que pour un Louis »



*Les Alliés plumant l'aigle impérial*